

MINEURS EN CHÔMAGE À KIRKLAND-LAKE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Le ministre du Travail a-t-il pris connaissance du message des mineurs encore en chômage à Kirkland-Lake, demandant d'être envoyés dans d'autres milieux ouvriers du pays? Qu'entend faire le Gouvernement pour ces mineurs qui ne peuvent trouver de travail dans leur région? Si on ne leur permet pas de retourner à leurs anciens emplois, leur situation me semble presque désespérée.

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Je n'ai reçu aucun avis de la question...

L'hon. M. HANSON: Mais le sujet lui est familier.

L'hon. M. MITCHELL: Oui; peut-être trop même à certains points de vue. Ils seraient possibles, par l'intermédiaire du service de placement du Canada, d'affecter ces mineurs à d'autres industries, mais les honorables députés savent que les mineurs veulent retourner dans les mines.

L'hon. M. HANSON: C'est bien leur désir, je le sais.

L'hon. M. MITCHELL: Le 23 février, l'honorable député de Cap-Breton-Sud a demandé des renseignements touchant les mineurs qui retournent au travail à Kirkland-Lake. Je viens de recevoir aujourd'hui même du président du comité des exploitants à Kirkland-Lake la réponse suivante à ma demande de renseignements:

Nous remettons les hommes à l'ouvrage aussi rapidement que nous le permet un juste équilibre dans la production, mais le procédé est plus lent que nous ne l'avions prévu. Nous accordons également la préférence aux plus anciens et aux hommes mariés. Une fois ce travail terminé, je ne doute pas que vous n'en soyez entièrement satisfait.

M. MacINNIS: Le ministre s'est-il enquis auprès du syndicat des mineurs afin de savoir si sa réponse correspondrait à celles des exploitants?

Des VOIX: A l'ordre.

L'hon. M. MITCHELL: Je n'ai pas d'objection à répondre à la question, qui est pertinente. Ce renseignement est parvenu à mon bureau au moment où je m'apprétais à partir pour la Chambre. S'inspirant de la question de l'honorable député intéressé, l'honorable représentant de Cap-Breton-Sud m'a posé une question directe à laquelle j'ai répondu au meilleur de ma connaissance. Or, comme c'est le chef de l'opposition qui l'a soulevée, j'ai cru pouvoir faire d'une pierre deux coups.

[M. Gillis.]

Mme DORISE W. NIELSEN (Battleford-Nord): J'aimerais bien obtenir du ministre du Travail une assurance formelle sur la question suivante: A-t-il l'intention de demander au syndicat de Kirkland-Lake un rapport de ce qui s'est passé dans cette ville relativement à la reprise des hommes aux mines? Si je pose la question c'est que j'étais à Kirkland-Lake hier et j'estime que le rapport des exploitants, dont le ministre a donné lecture aujourd'hui, expose d'une manière absolument fausse ce qui s'y passe.

L'hon. M. MITCHELL: Pour ce qui est de la dernière affirmation de l'honorable représentante, c'est matière d'opinion, naturellement. Elle a droit à la sienne comme d'autres ont droit à la leur. J'ai toujours cru qu'il valait mieux ne pas rendre jugement avant d'être en possession de tous les faits: c'est une sage coutume britannique. Il y a lieu d'assurer l'honorable représentante que les dossiers du ministère du Travail sont assez complets tant en ce qui concerne la cause des exploitants que celle des mineurs relativement à ce différend de Kirkland-Lake. Quant à la question qu'elle a soulevée, si elle désire obtenir ces dossiers, je serai heureux de les faire mettre à sa disposition.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

RENOVIS DE SON RAPPORT À UN COMITÉ
PARLEMENTAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (Peel): Le ministre des Services nationaux de guerre (M. Thorson) pourrait-il me dire si le Gouvernement entend soumettre le dernier rapport annuel de la Société Radio-Canada à un comité permanent ou spécial de la Chambre qui en fera une étude et présentera un exposé complet de ses méthodes d'administration et de la politique qu'elle suit?

L'hon. J. T. THORSON (ministre des Services nationaux de guerre): Le Gouvernement ne s'est vraiment pas encore arrêté à cette question. Si l'honorable député veut bien laisser sa question en suspens, je me charge de lui faire connaître d'ici quelques jours les intentions du Gouvernement à ce sujet.

M. GRAYDON: La même question a été posée l'an dernier. Le ministre des Municions et approvisionnements (M. Howe), de qui relevait alors la Société, nous a dit que rien n'empêchait le rapport de faire l'objet d'une étude par un comité pendant la guerre. C'est pourquoi je répète la question aujourd'hui.